



«Changemakers», un nouveau prix de durabilité pour les entreprises

Les «Changemakers», c'est le nom de l'initiative lancée le 10 novembre prochain par L'Echo et De Tijd. Elle vise à récompenser les entreprises les plus vertueuses en termes environnementaux.

SERGE QUOIDBACH

Les entreprises, acteurs de changement, «changemakers». À elles seules, elles produisent 45% des émissions de gaz à effets de serre en Belgique. Indirectement, par l'utilisation sociale et économique de l'espace public, leur contribution aux dégâts environnementaux est encore plus élevée. D'où leur rôle central dans l'équation.

C'est ce constat qui sous-tend le lancement, par L'Echo et De Tijd, de «Changemakers», un prix de durabilité pour les entreprises belges les plus vertueuses. Un prix dont la procédure de sélection commencera le 10 novembre prochain, au lendemain d'un événement «kick-off» qui se tiendra au Docks Brussel avec la présence d'Ellen MacArthur, ancienne skippeuse de réputation mondiale aujourd'hui engagée avec sa fondation à transformer société et entreprises autour d'une économie dite circulaire.

Concrètement, le prix Changemakers sera double. Un premier prix visera une entreprise établie, c'est-à-dire une entreprise à l'histoire ancienne effectuant un parcours de transformation vers un impact visible et mesurable.

Le deuxième prix sera remis à une entreprise émergente, une start-up ou scale-up effectuant un parcours prometteur vers un impact, ici aussi, visible et mesurable. Les deux gagnants du concours seront sélectionnés par un jury de 9 experts indépendants et objectifs (voir les noms ci-contre). Ils jugeront différents critères: l'innovation, la mesurabilité, la preuve de l'impact, l'évolutivité, le potentiel d'internationalisation, etc. Le jury sélectionnera les gagnants en deux phases. Dans une première phase, il choisira 30 nominés parmi les participants, les «30 pour 2030» (premier horizon contraignant établi par la Commission européenne pour réduire d'au moins 55% nos émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau enregistré en 1990).

Encourager les entreprises à bouger

Dans une seconde phase, le jury sélectionnera parmi les 30 nominés un gagnant pour la catégorie Entreprises établies et un autre pour les Entreprises émergentes. Les abonnés de L'Echo et du Tijd pourront également choisir un gagnant parmi les 30 nominés.

«L'histoire a toujours été façonnée par des pionniers, nous dit François Gemenne, membre du jury Changemakers, professeur à

BERTRAND PICCARD
FONDATEUR ET PRÉSIDENT
DE LA SOLAR IMPULSE
FOUNDATION



L'Hugo Observatory de l'Université de Liège et co-auteur du 6e rapport du Giec. Ce sont ces pionniers qu'on doit aujourd'hui mettre en avant, pour que d'autres puissent s'en inspirer.

«On a besoin d'entreprises qui montrent qu'il y a du business à développer dans un cadre environnemental respectueux, c'est indispensable, plaide Julien Pestiaux, autre membre du jury, partner chez Climact, administrateur d'AvHf et de l'Union wallonne des entreprises. Il faut montrer qu'il ne faut pas voir cela comme un poids supplémentaire. C'est le discours du monde politique qui demande d'appuyer sur la pédale de frein. Non. Et ce prix montre qu'il y a moyen de se développer à l'intérieur de ce cadre. Je vois d'ailleurs beaucoup d'entreprises qui s'engagent.»

Et qui doivent communiquer, sans greenwashing, c'est aussi le rôle des membres du jury de Changemakers, qui auront à cœur d'objectiver leurs choix et de montrer, au nom des gagnants, pourquoi leurs initiatives peuvent et doivent être mises en avant.

«Ce qui m'inquiète tout particulièrement, c'est le greenwashing, continue

François Gemenne, c'est-à-dire ces entreprises qui bougent, mais qui n'osent pas communiquer sur leurs engagements, par peur d'être attaquées, accusées de greenwashing ou de ne pas en faire assez. L'important pour une entreprise, c'est d'indiquer la trajectoire de ce qu'elle fait. Mais il faut qu'elle communique, c'est important pour encourager les autres à le faire.»

Car, oui, il faut du courage pour changer, pour engager ce qui s'apparente souvent à un parcours de combattant. «Une transformation environnementale touche les processus de production, mais aussi les ventes, la R&D, les infrastructures, le personnel, témoigne Stéphanie Fellen, également membre du jury, fondatrice et CEO du bureau de conseil SmartzCircle. Il ne suffit pas de créer un département de deux ou trois personnes dédiées à la transition, c'est toute l'entreprise qui doit bouger.»

Et quand elle le fait, pourquoi hésiter à le dire?

Avant aux entreprises candidates qui veulent se frotter à l'expertise du jury des Changemakers. Remise des prix le 12 mars 2024.

MEMBRES DU JURY CHANGEMAKERS:



IGNACE SCHOPS
PRÉSIDENT DU BOND
BETER LEEFMILIEU



STÉPHANIE FELLEN
FONDATRICE ET
CEO DE
SMARTZCIRCLE



FRANÇOIS GEMENNE
PROFESSEUR À L'HUGO
OBSERVATORY DE
L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE ET
CO-AUTEUR DU
6E RAPPORT DU GIEC



STEVEN VAN PASSEL
PRÉSIDENT
DU JURY
VICE-RECTEUR
VALORISATION ET
DÉVELOPPEMENT
DE L'UNIVERSITÉ
D'ANVERS,
PROFESSEUR
D'ÉCONOMIE
ENVIRONNEMENTALE



JULIE LIETAER
CEO DE
L'EUROPEAN
SPINNING
GROUP ET
FONDATRICE
D'ARIADNE
INNOVATION



ISABEL ALBERS
RÉDACTRICE EN
CHEF GÉNÉRALE DE
L'ECHO ET DE TIJD



PIET COLRUYT
FONDATEUR D'IMPACT
HOUSE



JULIEN PESTIAUX
PARTNER CHEZ CLIMACT,
ADMINISTRATEUR CHEZ
ACKERMANS & VAN HAAREN
ET À L'UNION WALLONNE
DES ENTREPRISES